



Procès-Verbal Conseil municipal du 24 octobre 2024

Monsieur Laurent LACOURT, Maire fait l'appel.

Présents : Laurent LACOURT, Magali BARTHES, Gilles BELOU, Olivier BIGARAN, Etienne DE PINS, Clémence LAPUELLE, Lucile MONDON, Ludivine TESTE.

Excusés : Pierre-Gaël BESSIERE (pouvoir Laurent LACOURT), Richard FEYER (pouvoir Ludivine TESTE), Mickael HIEST, Eva MASSOL, Sylvain MAURY (pouvoir Lucile MONDON), Anthony TAUPIN.

Absent : Fabian GIZA

(8 présents – 3 procurations : 11 votes)

Laurent LACOURT lit l'ordre du jour :

- 7-1-2024 Délibération demande de Fonds de Concours sur Fonctionnement à la CCTA pour l'année 2024 ;
- 7-2-2024 Délibération demande de Fonds de Concours sur Investissement à la CCTA pour l'année 2024 ;
- 7-3-2024 Délibération POOL ROUTIER 2024 : choix de l'entreprise ;
- 7-4-2024 Délibération URBANISME : rapport triennal sur l'artificialisation des sols ;
- 7-5-2024 Délibération portant modification des tarifs cantine et garderie (ajout de pénalité).
- 7-6-2024 Délibération portant choix de l'entreprise pour le PPMS de l'école

Lecture et approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 12/06/2024, 11/07/2024 et 07/08/2024

->Ajourné

7-1-2024 Délibération demande de Fonds de Concours sur Fonctionnement à la CCTA pour l'année 2024

Comme tous les ans, l'objectif est de prendre les factures les plus importantes pour atteindre le plafond de participation de 5760€.

Pour rappel la commune est adhérente au groupement du SDEGH pour limiter la hausse des tarifs via un tarif groupé.

→ Unanimité (11 voix)

7-2-2024 Délibération demande de Fonds de Concours sur Investissement à la CCTA pour l'année 2024

Idem, demande annuelle, sur la partie investissement, pour que le reste à charge de la commune soit de 50%.

Les investissements ciblés cette année sont :

- volet roulant et moustiquaire de l'école
- travaux du lavoir
- portillon de l'école
- ppms de l'école

pour un montant de 4100€ pris en charge par la CCTA et un reste à charge pour la commune de 4101.44€

→ Unanimité (11 voix)

7-3-2024 Délibération POOL ROUTIER 2024 : choix de l'entreprise

Ajournée

7-4-2024 Délibération URBANISME : rapport triennal sur l'artificialisation des sols

Ajournée

7-5-2024 Délibération portant modification des tarifs cantine et garderie (ajout de pénalité)

→ Unanimité (9 voix - 2 abstentions)

7-6-2024 Délibération portant choix de l'entreprise pour le PPMS de l'école

Equipement des préfabriqués, du bureau de la directrice (ancienne bibliothèque) avec des pupitres d'appel, de sirènes et d'une alimentation.

Fournisseur identique au précédent : Kalyprod, pour un montant 1550,44 HT 1860,53 TTC

→ Unanimité (11 voix)

Questions diverses :

- location de la salle des fêtes pour le 31/12
- demande d'autorisation de prélèvement d'eau au lavoir d'une habitante du centre (pour abreuvoir de ses chevaux) : 600 litres par mois, lui demander un écrit et répondre en indiquant qu'il n'y a pas de garantie et que c'est sous réserve des restrictions d'eau décidées par la préfecture.
- rapport conseil énergie partagée : analyse des factures pour optimiser les contrats d'abonnement
- travaux du lavoir : la partie haute a été décaissée, le côté a été rebâti à la verticale, la voûte a été rebâtie également, la difficulté vient de la jonction avec la partie de la voûte qui est légèrement de travers, installation d'un dispositif de soutien en complément pour éviter un futur affaissement.
- urbanisme : le bureau d'études travaille sur le plan d'aménagement, l'objectif étant de préserver le visuel
- abandon de la demande de passage de camions dans le village

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Le Secrétaire de Séance,
Lucile MONDON

Le Maire,
Laurent LACOURT